

## Jonction plafond/ mur



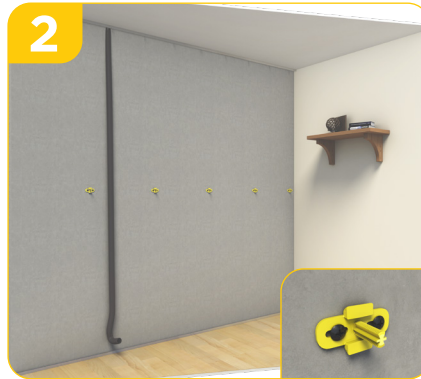
Réalisez en 1<sup>er</sup> le plafond avec pose de plaque puis réalisez le doublage de mur.

**ACOUSTIMINCE**  
RÉDUISEZ LE SON, PAS LE VOLUME !

# Pas à pas de mise en œuvre DOUBLAGE DE MUR



Tracez (au bleu) l'emplacement des lisses Clip'Optima ou rails Stil® F530 au sol et au plafond en tenant compte de l'épaisseur de l'isolant et de la plaque de plâtre. Fixez les lisses/rails en veillant à leur aplomb l'une par rapport à l'autre.



Fixez les appuis Optima<sub>2</sub> 15-45 sur le mur à 1,35 m du sol pour un doublage jusqu'à 2,7 m\* de hauteur. Démarrez au bord d'un angle, laissez un espace de 60cm entre chaque appui et fixez un dernier appui au plus près de l'angle opposé.



Fixez une fourrure horizontale F45 (Fourrure Optima 240 d'Isover **OU** Fourrure Stil® F530 de Placo®) sur le mur à 1,35 m du sol pour un doublage jusqu'à 2,7 m\* de hauteur puis clipsez les appuis Optima<sub>2</sub> 15-45 tous les 60 cm.



Coupez la tige des appuis à l'épaisseur de l'isolant.

Outils recommandés : Pince coupe-tube de plombier (pour plus de facilité et éviter les projections) ou pince coupante.



Posez les clés sur les tiges d'appuis.



Glissez les fourrures verticales F45 (Fourrure Optima 240 d'Isover **OU** Fourrure Stil® F530 de Placo®) dans les lisses/rails hautes et basses puis les clipsez sur les clés d'appui. Réglez la planéité puis verrouillez les clés par 1/4 de tour.



Insérez les panneaux Acoustimince dans le sens vertical entre les fourrures. Veillez à ne pas laisser d'espace à la jonction entre les panneaux. Faites passer vos gaines électriques entre l'isolant et les fourrures.



Vissez les plaques de plâtre sur l'ossature métallique (lisses/rails et fourrures) puis réalisez les bandes à joint.



Réalisez un joint périphérique au mastic acrylique contribuant à l'étanchéité acoustique du doublage, et effectuez les travaux de finition.

\* Pour des hauteurs supérieures à 2,7 m : fixez une 1<sup>ère</sup> ligne d'appuis Optima<sub>2</sub> 15-45 sur le mur à 1,30 m du sol puis une deuxième ligne d'appuis à 1,30 m au-dessus de la 1<sup>ère</sup> ligne et enfin les lignes suivantes d'appuis espacées d'1m jusqu'à la hauteur visée dans la limite de 7 m. En cas de finition carrelage, pour des contre-cloisons à simple peau en BA13, l'entraxe des lignes d'ossature verticales est limité à 40 cm.

**Pensez-y** : veillez à utiliser des fixations adaptées selon le support (béton, bois, brique, plaque de plâtre, etc.)